

## **La perception du souverainisme québécois dans le *Globe and Mail* dix ans après le référendum de 1995 : du syndrome post-traumatique au repli légaliste<sup>1</sup>**

par Sylvie Lacombe

Université Laval

### **Abstrait**

Analysant la perception du souverainisme québécois dans les articles des chroniqueurs et de l'équipe éditoriale du journal *Globe and Mail* dix ans après le référendum de 1995, nous décrivons la matière dont est fait le durcissement de ton qu'on y relève, en dégageant, au-delà de la diversité des positions exprimées, ce qui fait l'unité de cette perception.

Cet article explore la perception du souverainisme québécois dans les pages du *Globe & Mail* dix ans après le référendum de 1995, plus spécifiquement entre avril 2005 et février 2006. De manière générale et intuitive, le ton des commentateurs anglophones à l'égard de ce mouvement s'est passablement durci au cours de la dernière décennie. Comme le rappelle R. Scowen (2006 : 3), « dans le reste du pays, le sentiment que Québec est allé trop loin »<sup>2</sup> est maintenant répandu et la résignation à « laisser partir les Québécois » n'est plus limitée comme auparavant à l'ouest canadien.

En décrivant la matière dont est fait ce durcissement de positions, nous cherchons dans un premier temps à mettre au jour les liens parfois souterrains entre certaines idées et valeurs exprimées dans ces critiques, ainsi qu'à mettre en relief les éventuelles différences avec la position exprimée par ce même journal pendant la campagne

---

<sup>1</sup> Je remercie G.Laforest, de même que les deux évaluateurs anonymes de la revue, pour leurs commentaires sur une version antérieure. Les erreurs et les excès d'interprétation restent entièrement miens.

<sup>2</sup> L'auteur ne précise pas ce que cela signifie exactement.

référendaire en 1995 (voir Lacombe 1998). Notre démarche se veut compréhensive au double sens du terme : viser à rendre intelligible les relations le plus souvent implicites entre des positions différentes et de rapporter celles-ci à un ensemble plus grand qui les contient toutes. Pour ce faire, nous n'avons pas distingué entre les divers chroniqueurs du journal, ni entre eux et les éditoriaux, considérant qu'en dépit des divergences d'opinion des uns et des autres, il est possible de dégager une relative unité d'ensemble, largement due à leur commune opposition au souverainisme québécois, bien qu'elle ne s'y réduise pas non plus. La difficulté de l'exercice tient à la nature polémique du domaine des idéologies politiques : le souverainisme s'oppose, en effet, radicalement au fédéralisme canadien et c'est presque toujours du point de vue des valeurs véhiculées par ce dernier que le premier est examiné et jaugé. Sans prendre parti pour l'une ou pour l'autre des deux options (tout en les considérant *a priori* politiquement légitimes), nous souhaitons circonscrire au moins partiellement le champ idéologique créé par leur constante opposition. Il ne s'agit donc pas de trier parmi l'ensemble des jugements de valeur portés sur le souverainisme ceux qui seraient fondés pour écarter les autres – une entreprise d'ailleurs aussi discutable que vertigineuse. Au lieu de vérifier une à une la correspondance des idées et valeurs avec la réalité empirique, nous visons plutôt à rapporter celles-ci les unes aux autres, de sorte qu'elles apparaissent structurellement cohérentes. Autrement dit, nous postulons que les opinions, convictions, jugements à l'égard du nationalisme québécois sont intégrés dans un plus vaste système idéologique, et que ce dernier ne peut surgir, même partiellement, qu'à l'aide d'une description fine de ce qui est énoncé<sup>3</sup>. Sans atteindre le niveau des relations souterraines entre idées et

---

<sup>3</sup> Cette approche, qui s'inspire tant de M.Mauss (1969) que de L.Dumont (1983; 1991), prend en compte le rôle structurant des idées et valeurs dans la vie sociale, ici d'ordre surtout politique.

valeurs exprimées - lequel apparaîtrait plus directement par une comparaison avec la perception du fédéralisme canadien d'un point de vue souverainiste-, notre analyse permet néanmoins d'esquisser les contours de la carte idéologique globale.

Le *Globe & Mail* n'est évidemment pas le seul journal à faire la promotion du fédéralisme canadien contre le souverainisme québécois, mais contrairement à d'autres journaux plus strictement régionaux ou provinciaux, il se dit «national». Une seconde raison milite en sa faveur : son ton à l'égard du souverainisme, et de la question du Québec dans la fédération, est plus modéré que celui du *National Post*, par exemple. Cette qualité s'avère précieuse quand il s'agit, comme c'est le cas ici, d'analyser les idées et valeurs le plus généralement partagées, et non spécifiquement d'opinions marginales ou de positions catégoriques. Plusieurs événements ont été prétexte à commentaires sur le souverainisme au cours des dix mois couverts par notre recherche dont la convention péquiste et la démission surprise de Bernard Landry, puis la course à la direction du parti qui s'ensuit; la nomination de Michäelle Jean au poste de Gouverneur Général; le dixième anniversaire du référendum de 1995; et bien sûr, le déclenchement de la campagne électorale menant aux élections fédérales du 23 janvier 2006. À quoi s'ajoutent encore de nombreuses déclarations publiques de la part de personnalités diverses, dont certains acteurs de premier plan du mouvement souverainiste (André Boisclair et Gilles Duceppe, notamment). Nous avons également inclus dans notre analyse d'autres propos qui ne portent pas, à première vue, sur le souverainisme mais, comme on le verra, qui y renvoient pourtant directement ou indirectement.

### **À la tête du Parti québécois**

On se souvient qu'un coup de théâtre s'est joué à la convention péquiste, début juin 2005, quand Bernard Landry, n'ayant pas obtenu le pourcentage d'appuis qu'il escomptait, démissionne intempestivement de la direction du Parti québécois, poste qu'il occupait depuis la démission de Lucien Bouchard en 2001. Un éditorial fait mine de s'étonner- le soutien à la souveraineté obtient des sommets inégalés dans les sondages- pour nous apprendre ensuite qu'en réalité tout ne va pas pour le mieux pour le mouvement séparatiste<sup>4</sup>. Le soutien à la cause ne dépasse les 50 % que lorsque la question posée inclut une offre de partenariat économique et politique avec le Canada. Or, précise l'éditorial, grâce à l'adoption en 2000 de la loi sur la clarté, le gouvernement fédéral ne serait pas tenu de négocier avec Québec si la question posée n'était pas jugée claire ou si la majorité accordant son appui à la souveraineté n'était pas elle-même suffisamment claire<sup>5</sup>. La réalité brute que tous les dirigeants séparatistes doivent affronter, poursuit l'éditorial, est que la plupart des Québécois sont profondément incertains devant l'éventualité de se séparer complètement du Canada. Avant de quitter la scène politique en homme déçu, René Lévesque s'était déjà heurté à cette réalité en 1980; quand Jacques Parizeau a jeté son blâme tristement célèbre sur les votes ethniques en 1995, il réagissait au même butoir; même le charismatique Lucien Bouchard a finalement démissionné, frustré de ne pouvoir faire lever le soutien à la cause au-dessus de la barre des 50 %. Après trente ans d'existence, la cause séparatiste est ainsi piégée et personne ne semble avoir la moindre idée pour l'en décoincer (éditorial 6 juin).

---

<sup>4</sup> L'emploi des termes « séparatistes » et « sécessionnistes » est, à première vue, plus systématique en 2005 qu'il ne l'était en 1995, mais cette intuition n'a pu être chiffrée. Dans tous les cas, ces termes insistent sur le caractère destructeur du mouvement au détriment de sa projection idéaliste.

<sup>5</sup> Il semble que dans un référendum sur la souveraineté du Québec, une question sera jugée « claire » si elle porte explicitement sur l'indépendance complète du Québec vis-à-vis du Canada. Quant à la notion de « majorité claire », aucun seuil ni pourcentage n'est jamais précisé.

En fait, la démission de Landry est surtout l'occasion de gloser sur la décision de Gilles Duceppe, chef du Bloc québécois, de ne pas participer à la course à la direction du Parti québécois. Dans un premier temps, Simpson est convaincu que Duceppe « ramènera ses billes » à Québec (pour y diriger le Parti québécois), car une convention tacite veut que les sécessionnistes orchestrent autant de référendum qu'il leur sera nécessaire pour gagner. Cette situation les avantage tellement qu'on voit mal comment Duceppe pourrait résister à la tentation d'une victoire si assurée (Simpson 7 juin). Comme G. Duceppe choisit finalement de rester à la tête du Bloc québécois à Ottawa, Simpson renverse son jugement. Le calcul au fondement de sa décision est très certainement le même qu'a fait Landry en démissionnant : les délégués péquistes ayant adopté une question référendaire moins ambiguë que par le passé, les chances de réaliser la souveraineté du Québec sont encore moins grandes qu'auparavant. Au lieu d'une victoire facile, c'est donc plutôt la perspective de l'échec qui aura fait reculer Duceppe, et qui explique la démission de Landry (Simpson 14 juin). La même idée est développée en éditorial. On y apprend que quiconque dirigera le P.Q. devra composer avec les résolutions adoptées pendant le congrès, et celles-ci traduisant une approche plus franche que par le passé, elles diminuent d'autant les chances que les souverainistes arrivent à leur fin<sup>6</sup>. On met aussi en doute les deux raisons invoquées par Duceppe pour rester à la barre du Bloc québécois, c'est-à-dire premièrement éviter qu'il y ait simultanément deux courses au leadership – pourtant, commente le *Globe*, Bouchard l'avait fait sans fragiliser le mouvement et

---

<sup>6</sup> Ce jugement repose sur la conviction que la population du Québec n'endosse absolument pas la souveraineté, et que la minorité qui y adhère y voit seulement une stratégie pour faire plier Ottawa. L'idée que le souverainisme n'est le fait que des élites, intellectuelle et politique, était déjà présente dans les pages du *Globe and Mail* pendant la campagne référendaire de 1995. On considérait celui-ci comme une stratégie de menace ayant pour but d'extirper des privilèges dont les autres Canadiens seraient privés. Voir Lacombe 1998 : 274-275.

d'ailleurs une course au leadership est au contraire une occasion en or de susciter le soutien à une cause; et deuxièmement, participer à la prochaine élection fédérale - comme si une dizaine de sièges de plus pouvait vraiment changer quelque chose, commente le journal. Non, avance-t-on, en réalité personne ne veut diriger le P.Q. parce que sa politique interne est vicieuse et son avenir trop incertain. Duceppe reste à Ottawa car les bloquistes, semblables en cela aux envahisseurs mandchous dans la Chine impériale, s'y incrustent pour mieux jouir du confort de la civilisation. L'éditorial a soin de souligner que ce faisant le Bloc se trouve en porte-à-faux : prétendant que les Québécois ne peuvent être traités en réels partenaires dans la Confédération, il donne chaque jour l'exemple contraire qu'il leur est possible de prospérer sur la scène fédérale, et que le repli dans la forteresse de Québec n'est plus nécessaire (éditorial 14 juin). Pour un autre journaliste, la décision de Duceppe s'explique du fait que le pouvoir séparatiste domine complètement le Québec francophone, et que les efforts fédéralistes pour discréditer ces messages ont rarement été moins efficaces. En conséquence, le champ politique est tout entier livré à Duceppe et à celui qui succédera à Landry. Les choses pourraient difficilement être meilleures, voilà pourquoi Duceppe reste là où il est (Ibbitson 14 juin). De la convention tacite qui avantage les souverainistes aux résolutions dont aucun dirigeant ne voudrait, et du confort douillet de la capitale nationale à l'absence de réels ou véritables adversaires politiques, le tableau des interprétations paraît complet tant il est varié. Au-delà de cette diversité, une même perception se fait jour : la cause souverainiste n'a rien de sacré pour ses défenseurs et ne fait définitivement pas le poids devant le confort personnel du chef bloquiste. Tout se passe comme si, aux yeux des commentateurs, le projet de souveraineté du Québec n'avait, en lui-même, aucune valeur.

Cela n'a bien sûr rien d'étonnant, n'avons-nous pas décrété l'unité des points de vue exprimés dans ce journal (en partie) précisément au nom de l'opposition à la cause souverainiste ? Ce n'est donc pas le fait que cette cause n'apparaisse jamais comme une option politique légitime qui surprend, mais plutôt la présupposition que ses propres chefs ne sont pas habités par elle; ce qui indique une lecture relativement cynique de cette option<sup>7</sup>.

Plus tard à l'automne, l'éditorial s'inquiète de l'élection d'André Boisclair à la tête du P.Q. car elle rend, croit-on, plus difficile la catégorisation des champions de la souveraineté comme idéologues du passé. À 39 ans, A.Boisclair appartient à la nouvelle génération qui reprend la houlette séparatiste; comme il est ouvertement gay, son élection témoigne d'une largesse d'esprit qui n'était pas évidente, selon le *Globe*, dans la plainte de Parizeau sur l'argent et les votes ethniques qui lui auraient volé son référendum. Si Boisclair arrive à faire paraître la croisade séparatiste comme la vogue de l'avenir plutôt que comme cette relique fatiguée et exclusive du passé - ce qu'elle est en fait, selon le journal-, alors les fédéralistes seront désavantagés dans la bataille. Mais, s'il reste encore beaucoup à apprendre du nouveau chef, sa consommation occasionnelle de cocaïne quand il était ministre de cabinet indique déjà un manque criant de jugement<sup>8</sup>. En conclusion, si l'élection de ce jeune chef à la tête du P.Q. étale une mince couche de peinture fraîche sur le séparatisme, dessous il reste le même, une cause périmée et superflue (éditorial 17 novembre). Cet éditorial donne à penser que le jugement sur le souverainisme est

---

<sup>7</sup> Il est fort probable que le cynisme, bien que professé avec retenue par les commentateurs du journal, soit plus général et ne s'applique pas spécifiquement au souverainisme québécois mais à tous les partis politiques canadiens. Nos données ne permettent cependant pas de trancher.

<sup>8</sup> Sur cette question précise, on consultera aussi les éditoriaux du 22 septembre et du 4 novembre 2005.

définitivement établi et qu'il se maintiendra en dépit des tentatives éventuelles de ce dernier pour se renouveler.

### **Un nouveau représentant du Canada**

La nomination de Michaëlle Jean au poste de Gouverneur général est l'occasion de comparaisons toutes plus avantageuses les unes que les autres pour cette dernière; elle est également prétexte à espérer en l'avenir, à rêver le Canada de demain. Des six articles qui en traitent un seul n'aborde pas de front un jugement (négatif) sur le souverainisme, mais lui décoche tout de même une flèche au passage. J. Simpson choisit en effet de comparer la « lumineuse » Michaëlle Jean avec le prince Charles, futur héritier au trône en soulignant le contraste entre les deux figures. Il évoque en conclusion l'insistance de Mme Jean à souligner la fin des deux solitudes qui alimentera forcément le ressentiment des nationalistes québécois puisque ceux-ci affirment et revendiquent les différences plutôt qu'ils ne travaillent à les faire fondre, comme le souhaite Mme Jean (Simpson 28 septembre).

Chez John Ibbitson, la référence au souverainisme est implicite sauf en finale où elle s'expose ouvertement. Ceux qui nous dirigent, commence-t-il, ne sont bons qu'à entretenir d'anciennes animosités et à rapporter l'entièreté du présent à un passé moins réel qu'imaginé. C'est pourquoi les mots de nos vieilles figures politiques ne reflètent pas du tout le pays que nous sommes devenus. Fort heureusement, Michaëlle Jean sera désormais la voix de tous ceux-là qui veulent exprimer leur nouvelle liberté, celle qui fait renoncer aux frontières ethniques. Ébaubi par Mme Jean, le journaliste se dit qu'elle personnifie précisément le Canada que ce pays souhaite ardemment être! Et soudain, les



arguments souverainistes, nationalistes, aliénés et pleins de ressentiment lui paraissent totalement démodés (Ibbitson 28 septembre). Avec Lawrence Martin, la comparaison avec le souverainisme devient très clairement explicite par la mise en parallèle des deux nouvelles voix québécoises, celle d'André Boisclair s'imposant progressivement<sup>9</sup> comme celle du séparatisme, et celle de Michaëlle Jean incarnant l'unité canadienne. Celui que certains qualifient d'usine à clichés ne brille certes pas par ses idées, écrit Martin, mais les Québécois, sans doute fatigués des vieux guerriers tels les Parizeau, Bouchard et Landry, se laissent séduire par le charme de Boisclair, par sa vitalité et sa jeunesse. Les révélations au sujet de sa consommation de cocaïne n'ont même pas affecté son excellent pointage dans les intentions de votes; il devance toujours et de beaucoup le second candidat, la vétérante Pauline Marois. Tout à l'opposé, celle qui nous donne la nouvelle voix de l'unité s'est faite, par son discours d'intronisation, le porte-parole du nouveau Canada. Elle a tant et si bien plaidé cette cause que sa puissante éloquence a transformé tous les Boisclair de ce monde en fantômes vaporeux (Martin 29 septembre). Pour ces chroniqueurs, on le voit, le souverainisme exprime au mieux un ressentiment, au pire un enfermement ethnique, et dans tous les cas, il est un mouvement du passé qui ne cadre pas du tout avec la réalité canadienne contemporaine. Cette réprobation, loin d'être nouvelle, était déjà largement répandue dans les pages du journal durant la campagne référendaire de 1995 (voir Lacombe, op.cit.).

Le discours d'intronisation du Gouverneur général a produit un emballement éditorial pour le Canada de demain qui prend appui sur une évocation du passé : en 1945, le titre d'un roman de Hugh MacLennan, *The Two Solitudes*, traduisait un fait indéniable,

---

<sup>9</sup> André Boisclair ne sera élu chef du Parti québécois qu'environ deux semaines plus tard, le 15 novembre 2005, mais les sondages le donnent déjà gagnant.

et le mieux qu'on pouvait espérer à l'époque était une distante cohabitation entre Français et Anglais. Cependant, l'immigration de masse a depuis longtemps changé nos idées sur l'identité, poursuit-on. À preuve, noire et d'origine haïtienne, Mme Jean est Québécoise à part entière, et en tant que telle, elle s'offre en symbole du nouveau Canada. Pour la nouvelle génération de Canadiens, les débats sur les droits du français et de l'anglais, les vieux slogans du genre « société distincte » ou « maître chez nous » sont en effet exactement comme la montre de gousset de grand-père : des reliques d'une autre époque. Ici, l'éditorial se défend de vouloir diluer la langue et la culture du Québec, auxquelles il souhaite au contraire longue vie. Mais il mentionne, comme si on restait dans le même ordre de phénomènes, que l'Alberta a bien son individualisme et Terre-Neuve son esprit d'indépendance. Cela pour ajouter que ce qui nous unit surpasse aisément ce qui nous tient distincts. Depuis trop longtemps, conclut l'éditorial, nous entretenons les différences banales qui démarquent nos régions et nos groupes linguistiques, il est temps désormais d'insister sur ce que nous avons en commun. Que la devise du Gouverneur général soit notre cri de ralliement : brisons les solitudes! (éditorial 29 septembre). En accord avec ses chroniqueurs, l'équipe éditoriale interprète donc le discours de Michaëlle Jean dans le sens d'une démonstration du caractère obsolète, voire illégitime – l'évocation des frontières ethniques – des ambitions nationales du Québec. Plus encore, elle signale une volonté d'unifier le Canada qui n'existait pas il y a dix ans, ou du moins si elle existait, ne s'affirmait pas aussi ouvertement. La spécificité québécoise est par ailleurs « récupérée », grâce à la figure de M. Jean, au profit de la « nouvelle identité » canadienne; elle est en outre réduite à un trait provincial, une différence banale qui ne fait pas le poids devant l'unité nationale canadienne. Il y a dix ans, la spécificité québécoise

se présentait dans les pages du journal comme une réalité empirique – une majorité francophone – sans grande valeur intrinsèque et largement tributaire de la flexibilité « naturelle » du fédéralisme. C'était grâce à son inclusion dans le giron canadien, et non en dépit de lui, que le Québec pouvait œuvrer à l'épanouissement de sa culture française (Lacombe, op. cit., 286). En 2005, si la réalité distincte du Québec reste indéniable dans les pages du journal, elle est cependant concurrencée, pour ne pas dire noyée, par celle d'autres provinces qui ont, comme elle, une individualité. Par-dessus tout, ces différences « banales », provinciales, sont moins significatives que les similitudes, les ressemblances canadiennes.

Deux commentateurs nous fournissent le bémol qui fait défaut à l'accueil enthousiaste réservé au discours du nouveau Gouverneur général. Toujours sous le mode comparatif, mais en insistant sur le caractère essentiellement cérémoniel de la fonction, Rex Murphy oppose le représentant du chef symbolique de l'État aux dirigeants réels du pays. Si le discours du premier a tant emballé la presse et la population, note-t-il, c'est surtout à cause de la sécheresse et de la médiocrité des propos des seconds car le thème lui-même, les deux solitudes, n'avait rien de hardi ni de novateur; il aurait été audacieux il y a trente ans, mais certainement pas aujourd'hui. Ce qui a frappé selon lui les imaginations, c'est la tentative de Michaëlle Jean d'exprimer la valeur du Canada, et surtout, de l'avoir fait avec autant d'assurance et de conviction. C'est ainsi par contraste avec les discours que sont incapables de prononcer nos dirigeants réels que celui-ci est apparu lumineux (Murphy 1<sup>er</sup> octobre). La réserve de Normand Spector est plus sérieuse. Il corrige d'abord l'interprétation des journaux anglophones du pays : le discours d'intronisation ne déclarait pas résolu le problème des deux solitudes, il appelait plutôt

les Canadiens à travailler à le résoudre, ce qui est bien différent. Spector rectifie ensuite l'interprétation du mécontentement souverainiste causé par cette allocution. C'est moins la reconnaissance du multiculturalisme que l'emploi du terme « solitude », en lieu et place de celui de « nation » pour désigner le Québec, qui a laissé les souverainistes sceptiques. La vue courante qui prévaut au Québec, se plaint le commentateur, veut que la belle province forme une nation, et ce en dépit du fait que le Larousse ne retient comme définition que le nationalisme ethnique – rejeté par les souverainistes – et le siège qu'occupe le Canada, non le Québec, aux Nations Unies. Spector trouve donc honteux de voir le Premier ministre, et les autres chefs de parti, respecter cette idée erronée. Mentionnant au passage le traitement différencié, au Québec et dans le reste du Canada, de la nomination de Mme Jean, notre journaliste y lit l'expression d'une guerre civile douce<sup>10</sup> (Spector 3 octobre). On le voit, si ces articles tempèrent la fougue avec laquelle on a reçu le discours du nouveau Gouverneur général, ils ne rompent cependant pas avec les vues exprimées sur le souverainisme. Ils reconduisent en outre l'opinion que le Québec est une province comme une autre, qu'en tous cas, il ne possède pas les attributs d'une nation.

### **Dix ans après : le bilan**

En octobre, à la veille du dixième anniversaire du référendum, plusieurs articles ont l'ambition de dresser un bilan de cet événement et de la décennie qui a suivi. R. Séguin note que les effets polarisants du référendum sont toujours visibles dix ans après : si les fédéralistes se réjouissent du progrès accompli par l'unité canadienne, les péquistes, hésitant sur la stratégie à suivre, sont toujours divisés entre une aile dure, autrefois

---

<sup>10</sup> « Low-level civil war ».

incarnée par Parizeau, et une aile modérée, jadis représentée par Bouchard. Il note que le plan « B », cette stratégie fédérale plus agressive - bien que tardivement mise en oeuvre par Ottawa, a porté fruits et que ni Bouchard, ni son successeur Landry n'ont tenté de le contrer. Le principe au fondement de cette stratégie, tel qu'identifié par Séguin, consiste à décourager toutes attentes de réponse face aux aspirations nationalistes du Québec (Séguin 24 octobre). De son côté, B. Laghi note que même si le Premier ministre Martin se montre plus sympathique aux demandes émanant des gouvernements provinciaux que son prédécesseur, J.Chrétien, il est hors de question que d'autres négociations constitutionnelles surviennent, ou que d'autres éléments de la spécificité québécoise soient reconnus. Quant aux conditions « gagnantes » qui prévalaient, dit-on, en 1995, elles ont totalement disparu en 2005 : le gouvernement provincial, d'obédience libérale, est favorable au fédéralisme, les Québécois sont conscients des problèmes liés au niveau élevé de leur endettement public<sup>11</sup>, les Conservateurs gagnent désormais des points dans les sondages, et le Parti québécois, en pleine redéfinition, patauge dans une course à la direction qui le montre plus divisé que jamais (Laghi 22 octobre). Si l'on en croit ces deux journalistes, l'heure serait aux réjouissances pour les fédéralistes; de fait, on va maintenant voir deux chroniqueurs partager ce bilan optimiste.

Pour L. Martin, 1995 a été l'année où deux catastrophes ont été évitées de justesse, et la grande peur suscitée par chacune a généré de nouvelles attitudes qui rendent la répétition du cauchemar peu probable. Tout d'abord, la crise du Trésor public, qui faisait craindre à certains que le pays ne soit placé sous tutelle par le Fonds monétaire international, a eu l'effet bénéfique de rendre la seule évocation d'un déficit

---

<sup>11</sup> Le journaliste fait ici référence au « Manifeste pour un Québec lucide et solidaire » lancé le 19 octobre 2005 par une dizaine de personnalités de la scène publique québécoise, en tête desquelles on trouve Lucien Bouchard et Joseph Facal.

nauséabonde. Effet dont on jouit encore aujourd'hui, se félicite Martin. La même réaction de « jamais plus » a résulté de l'abîme référendaire où on a failli être précipité : jamais plus les séparatistes ne contrôleront la question référendaire et les modalités d'une éventuelle sécession. Si la victoire fédéraliste avait été plus grande, la loi sur la clarté n'aurait sans doute pas été adoptée, faute de soutien suffisant en Chambre. Il y a donc lieu de se réjouir en pensant à 1995, car selon Martin en dépit d'une conséquence néfaste, illustrée par le scandale des commandites, une double clarté règne désormais sur Québec et sur notre santé fiscale. Avec le recul, on peut affirmer que 1995 a été une très bonne année (Martin 27 octobre).

Simpson se montre d'abord plus mitigé que son collègue dans son article consacré au dixième anniversaire du référendum. On sent même poindre une déception quand il évoque les sondages qui, en 2005, donnent à peu de choses près les mêmes résultats qu'en 1995 : une question franche sur la séparation fait pencher la balance en faveur du NON, mais de bien peu; tandis qu'une question « modulée », c'est-à-dire assortie d'une association économique, donne le OUI gagnant, mais assez timidement. Or, les choses n'étaient pas sensées être ainsi dix ans après, maugrée-t-il. Les sécessionnistes étaient défaits, les Québécois ne voulaient plus de référendum; puis le gouvernement Chrétien adoptait la loi sur la clarté, un gouvernement libéral prenait le pouvoir à Québec, Paul Martin, soi-disant populaire au Québec suivait à Ottawa, et le Bloc québécois lui-même appréhendait de lourdes pertes avant la dernière élection fédérale. Aujourd'hui pourtant, le Bloc domine la politique fédérale, le Parti québécois talonne le gouvernement Charest, et le scandale des commandites a ouvert un feu roulant sur les forces fédéralistes au Québec; pour comble de malheur, la question existentielle du rôle de cette province dans

le Canada est encore et toujours un sujet de discussions sans fin. Pour peu notre chroniqueur sombrerait dans le découragement; toutefois, il n'est pas sans ressource pour envisager malgré tout la situation avec optimisme. Considérant la situation sous un autre angle, il jauge ainsi les forces en présence : il est difficile d'imaginer un duo fédéraliste moins populaire que celui que forment Paul Martin (à Ottawa) et Jean Charest (à Québec); quant au scandale des commandites, à quoi Simpson attribue la vitalité volatile du mouvement souverainiste, il ne durera pas toujours. Tout compte fait, si des conditions aussi favorables au séparatisme - des chefs fédéralistes sans colonne vertébrale et un magnifique cadeau politique comme le scandale des commandites - sont impuissantes à faire monter plus haut l'appui à la cause, il n'y a pas lieu de s'inquiéter (Simpson 29 octobre).

En page éditoriale le même optimisme est de rigueur, bien que pour des raisons différentes. Le dixième anniversaire du référendum est l'occasion de s'interroger sur le type de liens qui rattachent les Québécois au reste du Canada. On souligne d'abord à quel point le pays a changé au cours de la décennie écoulée : ses importations-exportations ont augmenté de dix pour-cent du produit intérieur brut, ses missions diplomatiques de gardien de la paix sont devenues des opérations militaires pour stabiliser des États impuissants à combattre le terrorisme, et les Canadiens eux-mêmes se préoccupent plus de questions mondiales telles que la probable pénurie d'énergie, et passablement moins de division des pouvoirs entre les paliers fédéral et provincial. Les fédéralistes peuvent également tirer satisfaction des mesures initiées par Ottawa pour préciser l'aire légale sur laquelle se jouerait un troisième référendum. Et l'éditorial de rappeler que la Cour suprême a statué que Québec n'a pas le droit de déclarer unilatéralement sa sécession du

Canada, que la loi sur la clarté stipule que c'est à la Chambre des Communes de juger de la clarté de la question pour le compte du gouvernement fédéral, et de la hauteur nécessaire d'un résultat favorable pour amorcer des négociations avec Québec. Voilà, juge-t-on, qui est un progrès considérable. Après avoir rappelé que les séparatistes semblent paradoxalement moins bien préparés que lorsque le charismatique Bouchard a rallié les forces du OUI en 1995, l'éditorial se résigne à voir l'ambiguïté politique des Québécois comme un trait permanent de la vie de la province<sup>12</sup>. On cite alors les mêmes sondages qu'ailleurs, mais en insistant sur un résultat indiquant qu'une majorité de Québécois apprécie la stature internationale du Canada, sa charte des droits et libertés, les paiements de transfert pour les programmes sociaux, et sa protection contre le terrorisme. L'éditorial en conclut que ce qui rattache les Québécois au Canada est un lien, non pas affectif, mais pragmatique. Il ajoute que la dépendance économique de cette province à l'égard de la fédération s'est accrue à mesure que se sont régularisés les surplus budgétaires à Ottawa, et que se maintenait parallèlement la dette publique du Québec. C'est peut-être là, conclut le journal, que réside le secret de notre survie : le fédéralisme asymétrique progresse souterrainement, mais il fonctionne bien et fait partie de notre vie politique. Le temps d'un champagne est donc venu avec célébration d'un toast au fantôme du désastre évité, mais n'oublions jamais qu'il s'en est fallu de peu, à la veille du 21<sup>e</sup> siècle, que notre rêve national tire à sa fin. Devant les nombreux défis que contient le monde actuel, le reste du Canada et le Québec sont plus forts ensemble que séparés (éditorial 29 octobre). L'ambiance de fête filtre donc également de la page éditoriale où s'accuse nettement le caractère mutuellement exclusif des deux options politiques : le début d'un rêve national – celui d'un Québec souverain – serait la fin d'un

---

<sup>12</sup> Une réalité déjà relevée par M. Wente dans sa chronique du 28 avril 2005.



autre – celui du Canada. Au-delà de cette lecture candide, on a du mal à saisir en quoi la soi-disant dépendance économique du Québec à l'égard d'Ottawa devrait être réjouissante – sauf peut-être pour des non Québécois, mais surtout en quoi la rendrait-il plus fort ?

Sans véritablement répondre à ces questions, en tout cas pas définitivement, un article de Simpson fournit peut-être quelques indices pour saisir l'idée qu'on se fait du lien qui rattache la province québécoise au Canada. Le Québec, écrit Simpson, aime les politiques sociales coûteuses comme les garderies à sept dollars la journée, les frais de scolarité universitaire peu élevés et le remboursement des médicaments aux personnes âgées. La province s'en remet au reste du Canada pour financer ses politiques grâce à la péréquation et aux autres programmes nationaux servant à compenser les provinces moins nanties. Mais elle se plaint continuellement de ne pas recevoir assez d'Ottawa quand la seule vraie solution à son problème serait de se taxer elle-même suffisamment – ce qu'elle refuse de faire (Simpson 15 avril). Sous la plume de ce chroniqueur, le Québec n'est plus seulement économiquement dépendant du Canada, il devient carrément parasitaire vis-à-vis des autres provinces. Dans tous les cas, le lien politique est faible, voire inexistant. C'est qu'il est pratiquement impossible de présenter une forme de dépendance de manière positive. Un rapport parasitaire, en revanche, peut appeler la rupture. De fait, quand un éventuel troisième référendum est évoqué dans les pages du journal, on voit l'intolérance monter de quelques crans pour aboutir quasiment au largage des Québécois. Simpson pense que plusieurs Canadiens seraient tristes et désemparés par le départ de Québec et la cassure du pays, pourtant peu d'entre eux tenteraient quoi que ce soit pour les empêcher. Selon lui, il n'y aurait certainement pas de second rallye car le

reste du Canada, épuisé par les échecs constitutionnels, est désormais impatient de s'atteler à solutionner des questions plus tangibles (Simpson 29 octobre). Avant d'imaginer ce que serait un troisième référendum sur la souveraineté du Québec, Margaret Wenté voit dans le séparatisme une sorte de vampire des films d'horreur de série B qui ressurgit sans cesse d'outre-tombe. Puis elle enchaîne, nous sommes tous écoeurés des débats constitutionnels, et avons eu plus que notre dose de ces référendums à répétition<sup>13</sup>. Non seulement n'y aurait-il personne pour assister à un second love-in montréalais, mais si, disons, les Albertains pouvaient voter sur cette question de la séparation du Québec, spécule-t-elle, leur oui serait plus retentissant que celui des Québécois ! Oui, diraient-ils, s.v.p. partez et ne nous importunez plus (Wenté 28 avril).

### **Le Bloc de tous les reproches**

Parmi les nombreuses pointes dirigées par le *Globe and Mail* contre le mouvement souverainiste, une constante concerne le message qu'il diffuse. Celui-ci se présente moins comme un contenu que comme une forme; il se ramène à un simple discours, c'est-à-dire des mots, plutôt vains, agencés en une lettre répétitive. Cela est surtout vrai du Bloc québécois. Ainsi, pour Simpson, Gilles Duceppe a perfectionné la technique de Lucien Bouchard dont les performances consistaient en un habile dosage de colère, humiliation, fierté offensée et raison simulée, le tout en un mélange toxique pour le fédéralisme (Simpson 23 avril). Ailleurs, il bougonne qu'avec personne pour donner la

---

<sup>13</sup> « We're all Meeched out. We've had it with those neverendum referendums », M. Wenté 28 avril 2005. L'expression "neverendum" est apparue en 1995 suite à une déclaration de J.Parizeau sur le caractère inévitable de la souveraineté du Québec que les Canadiens anglophones ont interprété comme l'annonce qu'il y aura autant de référendums qu'il sera nécessaire, pour les souverainistes, de gagner. À noter que selon Alain Roy, « neverendum » désigne plutôt la contestation juridique dans le but d'empêcher la tenue de tout autre référendum. Voir A.Roy, 1997 : p. 18 n.9.

réplique au Bloc, celui-ci peut continuer impunément à blâmer Ottawa pour tout ce qui ne va pas et à se féliciter pour tout le reste, puisque selon sa logique s'il ressort une chose positive de la politique fédérale, elle est nécessairement due à l'action du Bloc en Chambre (Simpson 7 juin).

La critique du Bloc est l'occasion de resservir les clichés sur le Québec profond. Le but véritable de ce parti, et qu'il remplit admirablement bien, selon l'opinion d'Ibbitson, consiste à couper l'oxygène qui alimente le fédéralisme dans la province du Québec : chaque siège occupé par un député bloquiste est une voix en moins pour le Canada. Malheureusement pour la cause de l'unité nationale, les échecs des accords de Meech et de Charlottetown, l'expérience quasi-mortelle du référendum de 1995 et les abus du programme des commandites ont aidé le Bloc à fleurir. Tant et si bien, selon le journaliste, que le pouvoir séparatiste domine maintenant le Québec francophone. Mais les Français<sup>14</sup> paient un prix fort élevé pour garder vivante leur menace souverainiste à Québec et à Ottawa. Les circonscriptions bloquistes sont en effet, au dire du journaliste, généralement pauvres, économiquement stagnantes, et menacées par le déclin de leur population. Ce sont des circonscriptions « pure laine » : leur population est de vieille souche; blanche et catholique, elle vit d'une économie dépassée (d'agriculture, d'extraction de matières premières et d'industries lourdes). Or, note Ibbitson, ce Canada-là est en déclin partout, depuis la Saskatchewan rurale jusqu'aux ports de Terre-Neuve, en passant par le Nord de l'Ontario. Ce Québec perdra donc de l'importance année après

---

<sup>14</sup> Il faut lire ici les « Québécois francophones ». Ailleurs, un autre journaliste fait un parallèle entre une déclaration de l'Assemblée nationale, dont il sera question plus loin (voir infra) et ce qu'il appelle la prohibition controversée des symboles religieux à l'école par le gouvernement français (Séguin 27 mai). Tout se passe comme si les Québécois étaient des Français, ou qu'ils partageaient avec eux quelque chose comme une certaine vision du monde, sans qu'on sente le besoin de préciser de quoi il s'agit.

année, mais tant que les séparatistes domineront la province, les vraies questions économiques ne seront pas pour autant résolues, ni les vieilles obsessions culturelles et identitaires éclipsées (Ibbitson 14 juin).

De son côté, L. Martin évoque un plan « C », devant faire suite aux plans « A » et « B » de la lutte du gouvernement fédéral contre le mouvement souverainiste<sup>15</sup> : cette nouvelle stratégie se ramènerait à couper les vivres au Bloc, et selon journaliste, il est plus que temps de la mettre en application. S'il est louable, nous dit-il, de révéler les droits démocratiques, ceux-ci ne peuvent être sans limite. Pareillement, bien que la tolérance soit une des grandes qualités de ce pays, si elle devient excessive, elle risque de se retourner contre lui<sup>16</sup>. Le Bloc, qui souhaite détruire la fédération, doit-il être financé par elle ? N'est-ce pas déjà suffisant de tolérer son existence ? Depuis 1993, calcule Martin, Duceppe a reçu des chèques totalisant plus d'un million de dollars du gouvernement canadien. Il nous insulte, et nous le payons pour qu'il continue à le faire (Martin 5 mai). Martin, ainsi que plusieurs de ses collègues au journal, met en cause la légitimité même du Bloc. Ce qui sous-tend leur position à tous est cette idée que le Bloc québécois, n'étant pas par sa raison d'être un parti comme les autres, ne devrait pas être traité comme tel. Ce point de vue semble également au fondement de la colère de Christie Blatchford, qui suit l'équipe libérale de Paul Martin pendant la campagne électorale. En janvier 2006, elle s'indigne de ce que Martin cautionne, par son silence, les exhortations faites aux Québécois par Buzz Hargrove<sup>17</sup> à bloquer coûte que coûte l'élection des conservateurs de S. Harper. Cet appel étant aisément interprété comme une incitation à

---

<sup>15</sup> Selon L.Martin, le plan "A" consistait à se concilier les souverainistes tandis que le plan "B" visait plutôt à lui rendre coup pour coup; la loi sur la clarté en serait la pièce maîtresse (Martin 5 mai).

<sup>16</sup> « That tolerance run amok can backfire ».

<sup>17</sup> B.Hargrove est le président du syndicat des travailleurs canadiens de l'automobile.

voter pour le Bloc, Blatchford sursaute. Pour elle, la différence entre les deux options, fédéraliste et souverainiste, est fondamentale et irréductible; elle ne doit pas être réduite à des stratégies strictement partisans, et encore moins en faire les frais<sup>18</sup> (Blatchford 20 janvier).

Un article de Rex Murphy prend prétexte de la suggestion de Duceppe proposant que Québec ait, sur le modèle de l'Équipe Canada, sa propre formation de hockey lors de tournois internationaux, pour réfléchir sur les partis politiques. Et pour conclure à l'anormalité du Bloc québécois. Toutes les autres régions élisent des membres à la Chambre des Communes, commence-t-il, mais Québec, lui, et spécialement quand un truc l'ennuie – pensez au scandale des commandites – envoie à Ottawa une équipe, le Bloc. Les membres des autres formations politiques ont le devoir supplémentaire, en plus de représenter leur circonscription, de représenter le Canada comme totalité, et de travailler à son intérêt général. Non seulement le Bloc est-il dispensé de ce double devoir, mais il est intrinsèquement constitué en tant que négation de ceux-ci : sa fonction est de frustrer l'intérêt national et de tout faire en son pouvoir parlementaire pour le dégrader. Filant la métaphore sportive, Murphy poursuit : toutes les joutes du Bloc se déroulent à la maison, même quand elles sont disputées dans un aréna national, puisque les membres de ce parti n'acceptent pas les règles du jeu fédéral. Dans un pays sain, la présence au parlement d'un groupe, financé par ce parlement mais travaillant explicitement à sa ruine, aurait depuis longtemps été décrétée hors jeu. À cause du Bloc, s'exclame Murphy, nos élections nationales ne le sont plus que par le nom ! Trois partis fédéraux se battent dans neuf provinces et territoires pour savoir lequel d'entre eux obtiendra le plus grand

---

<sup>18</sup> Selon elle, Paul Martin est vraiment prêt à tout pour sauver son poste de Premier ministre, y compris à abandonner tous les sièges du Québec au Bloc québécois.

nombre de sièges, tandis que Québec, lui, envoie le Bloc dont la raison d'être est précisément d'annihiler la nécessité d'élire des gens à Ottawa. Et dans le reste du pays, nous récoltons le résultat affligeant de cette situation, c'est-à-dire un parlement dysfonctionnel, des gouvernements minoritaires incapables d'articuler une vision nationale, ni même de formuler l'intérêt national. La présence du Bloc dans notre parlement corrode continûment tant l'idée que la fonction de ce corps politique. L'adage d'Abraham Lincoln n'a jamais été aussi vrai : « une Chambre divisée contre elle-même ne peut tenir » (Murphy 3 décembre). Ici se trouve brutalement formulé ce qu'évoque historiquement le terme « sécessionnistes » qu'emploie systématiquement un J. Simpson, sans être le seul, pour désigner les souverainistes. Cette tendance à repousser le Bloc à la périphérie, voire en dehors, de l'échiquier politique canadien accentue encore pour les lecteurs du *Globe and Mail* l'illégitimité du parti. Enfin, comme si cette stigmatisation ne suffisait pas, on associe l'existence du Bloc au déficit démocratique et au cynisme citoyen à l'égard des institutions politiques, sans prendre la peine de démontrer les liens qui rattacheraient la première aux seconds.

Les affres du Bloc ne s'arrêtent pas là, peu s'en faut. Sous la plume de Simpson, ce parti tranche carrément avec l'histoire politique canadienne. Au cours de la période des 138 années de vie de la Confédération, un Québécois a été Premier ministre du Canada pendant 51 ans, car pour réussir sur la scène nationale, pontifie Simpson, un parti devait être francisé<sup>19</sup>. La plupart des gouvernements dont le Premier ministre n'était pas originaire du Québec avait soit un lieutenant de cette province, soit un nombre significatif de députés québécois, soit encore les deux. Les partis politiques fédéraux ont ainsi été des ponts entre les différentes régions du pays, et spécialement entre le Québec et le reste du

---

<sup>19</sup> « Frenchified ».

Canada. Le Bloc rompt avec cette tradition historique, lui qui travaille à détruire les quelques ponts qui relient encore le Québec au Canada. S'appuyant sur Renan et sa définition de la nation - selon laquelle celle-ci repose sur un plébiscite quotidien-, Simpson avance que par l'appui qu'ils donnent au Bloc, la moitié des Québécois ne font déjà plus partie de la nation canadienne. À chaque élection fédérale qui passe, un nombre toujours croissant de Québécois<sup>20</sup> notifient, par leur soutien à ce parti, qu'ils ne veulent plus contribuer à la gouverne nationale. Pour notre analyste une douloureuse question se pose alors nécessairement : si les Québécois ne s'intéressent plus à la politique nationale, pourquoi celle-ci devrait-elle s'intéresser au Québec ? Simpson se défend ici de critiquer sévèrement les Québécois, ou même de simplement médire d'eux<sup>21</sup>, affirmant se contenter de tirer la conclusion logique inhérente au soutien constant que recueille le Bloc Québécois (Simpson 20 décembre). Cependant, il ne fait aucun doute pour nous que d'un examen sévère et critique du Bloc, on soit subrepticement passé à une réprimande des Québécois - n'en déplaise à M. Simpson. Les prochains articles confirment en effet cette généralisation de l'agacement qui s'étend du mouvement souverainiste vers la province du Québec et les Québécois.

### **Du Bloc aux Québécois**

La structure politique à Ottawa est sous contrôle québécois depuis pas moins de quatre décennies, se plaint L. Martin, mais la correction politique étouffe tout débat sur cette réalité. C'est que les francophones forment une minorité, il faut donc laisser couler (Martin 16 juin). Dans un article précédent, le chroniqueur énumère, parmi les

---

<sup>20</sup> Simpson fournit les chiffres suivants : 1997, 38%; 2000, 40 %; 2004, 49%.

<sup>21</sup> « This is not « Quebec-bashing ».

« preuves » de cette influence du Québec sur la politique nationale, le refus d'Ottawa de participer au bouclier américain anti-missile, sa décision de ne pas se mêler à la guerre en Irak, et l'accord des Premiers ministres provinciaux sur la santé, conformément au souhait de Jean Charest. Ce contrôle québécois a comme unique contrepoids l'influence albertaine, qui tirerait le Canada plutôt vers le modèle américain, si elle venait à s'imposer. Enfin, l'équilibre entre ces deux forces contraires (européenne par le Québec et américaine par l'Alberta) serait plus grand avec un Sénat élu et égalitaire, mais aucun chef politique n'ose en parler, toujours selon lui, de peur d'offenser les oreilles québécoises (Martin 2 juin). À lire Lawrence Martin, on pourrait croire que les opposants au bouclier américain anti-missile et à la participation canadienne à la guerre en Irak se trouvent exclusivement dans la province du Québec, ou encore que les Canadiens hors Québec sont unanimement en faveur d'un Sénat élu et « égalitaire ». Ces assertions, qu'on peut aisément mettre en doute, indiquent en fait quelque chose de la place que *devrait* avoir aux yeux du chroniqueur, le Québec dans la Confédération. On saisit bien que la présence québécoise exerce un ascendant sinon néfaste, du moins démesuré lorsqu'elle est rapportée au fait minoritaire francophone. On peut alors se demander si les Québécois ne sont tolérés que dans la mesure où leur présence reste imperceptible, c'est-à-dire sans incidence sur la vie nationale. Minoritaires empiriquement, ils devraient ainsi l'être aussi politiquement.

Le scandale des commandites donne aussi lieu à des commentaires désobligeants envers la province du Québec et ses habitants. Sans excuser le maquignonnage pratiqué par des membres du Parti libéral, L. Martin suggère de garder en tête le contexte entourant ce scandale. Ainsi aux nombreux Québécois qui se sentent insultés, il demande



de se pencher sur les sentiments des autres Canadiens qui n'y sont vraiment pour rien dans toute cette affaire. Comme souvent, poursuit-il, il s'agit là d'une chicane francophone entre les hommes de Chrétien et les nationalistes du Québec<sup>22</sup>. Du point de vue des Canadiens de l'Ouest, par exemple, il est franchement bizarre d'entendre des Québécois se plaindre quand, précisément, c'est un Québécois qui dirige le pays depuis pratiquement quarante ans. En matière de corruption, enchaîne Martin, le Québec obtient la première place<sup>23</sup> : Duplessis a ouvert le bal, et après un court intermède pendant lequel René Lévesque a nettoyé un peu le système, les séparatistes se sont remis à leurs vieux tours et les évidences de fraude électorale sont nombreuses<sup>24</sup> (Martin 5 mai).

Dans une position étonnamment proche de celle de Martin en ce qu'elle joue à renvoyer la balle dans l'autre camp, un éditorial s'amuse d'un Gilles Duceppe indigné plutôt deux fois qu'une par le financement, à même les fonds de Patrimoine Canada, d'une organisation plus ou moins secrète du nom d'Option Canada. L'indignation du chef bloquiste, nous informe-t-on, tient à ce que la manœuvre était de toute évidence destinée à contourner la loi du gouvernement séparatiste limitant le montant que les partisans d'un Canada uni pouvaient dépenser contre la sécession. Quant à l'amusement du journal, il vient du fait que Duceppe, ayant déjà tenu un discours semblable en 1997 quand le montréalais *The Gazette* avait révélé les détails de l'affaire, répète son laïus à l'occasion

---

<sup>22</sup> Ailleurs, il parle de la dispute familiale, francophone, vieille comme le monde, « the age-old francophone family feud », Lawrence Martin 2 juin.

<sup>23</sup> L'auteur utilise une litote difficile à traduire, « On the matter of scandals, no province takes a second seat to Quebec » (Martin 5 mai).

<sup>24</sup> Martin mentionne aussi la réprimande d'électeurs d'origine ethnique, « berating of ethnics » (Martin 5 mai). C.Blatchford, qui suit les audiences de la Commission Gomery, confirme qu'en coulisse certains associent le scandale des commandites à la culture politique québécoise, mais pour mieux s'en distancer et montrer la fausseté de cette association, elle énumère pas moins de 6 départements *fédéraux* ayant contribué au financement du programme des commandites (Blatchford 28 mai).

de la sortie d'un livre sur cette affaire<sup>25</sup>. Doutant que ce dernier contienne de nouvelles révélations de méfaits, l'éditorial préfère mettre les choses en perspective. Il énonce alors les circonstances qui justifient, selon lui, le financement d'Option Canada en reprenant pour son propre compte les propos de Sheila Copps, ministre du patrimoine à l'époque du référendum. Le montant donné par Ottawa était égal à celui reçu, de Québec, par le Conseil de la souveraineté, un groupe séparatiste faisant la publicité du OUI; le gouvernement québécois a de plus dépensé plus de 100 millions de dollars pour promouvoir la sécession, en commandant par exemple des études sur l'impact de la souveraineté. Quant à la loi limitant le financement, Québec a été vigilant, pour ne pas dire obsessionnel, en repérant les fédéralistes qui n'en respectaient pas les conditions, comme la centaine de corporations et d'individus qui ont aidé financièrement des Canadiens à assister au rallye décisif de Montréal. La Cour supérieure du Québec, souligne le journal, a toutefois statué en octobre 1997 que cette loi est inconstitutionnelle en ce qu'elle limite déraisonnablement la liberté d'expression et d'association. Enfin, la subvention à Option Canada a été accordée à un moment où le gouvernement du Québec sous-estimait délibérément les coûts de la séparation et dissimulait les études contredisant ses affirmations. Après avoir ainsi défendu, et justifié à ses yeux, le financement d'Option Canada, l'éditorial revient sur l'idée de scandale en lien avec le dernier référendum. Si Duceppe tient vraiment à faire revivre les scandales de 1995, peut-on y lire, il ferait bien de commencer par le pire d'entre eux : le rejet calculé de milliers de bulletins de votes pour le NON. On invoque alors les résultats d'une enquête de l'ancien juge en chef de la Cour supérieure du Québec, Alan Gold, qui concluait en mai 1996 que deux membres du

---

<sup>25</sup> Il s'agit de l'ouvrage de Robin Philpot, *Le référendum volé*. Montréal : Les Intouchables, 2005 : 207 pages.

comité du OUI et 29 officiers d'élection avaient rejeté d'une manière manifestement non raisonnable un nombre anormalement élevé de bulletins du NON dans des circonscriptions de Montréal, pour avancer que là réside la véritable transgression de la règle démocratique. Car les milliers de bulletins illégalement rejetés auraient eu un effet sismique sur la victoire (éditorial 16 janvier 2006). Même sans attendre du *Globe and Mail* une parfaite impartialité dans l'affrontement idéologique qui oppose le souverainisme québécois et le fédéralisme canadien, il est remarquable de voir l'éditorial prendre si intégralement partie pour le gouvernement fédéral contre le gouvernement du Québec, et surtout affirmer avec une inébranlable assurance que l'issue véritablement démocratique du référendum serait nécessairement une victoire éclatante pour le fédéralisme canadien. À l'évidence, le *Globe* verse ici dans le pharisaïsme en faisant comme si le camp fédéraliste concentrait en lui toutes les vertus et le camp souverainiste tous les vices.

Plus étonnant encore est que la spirale de l'impatience grandissante vis-à-vis du mouvement souverainiste inclut dans son sillage le Parti libéral du Québec. Disons plus précisément que la vision du fédéralisme canadien qui transparaît dans les positions du gouvernement Charest<sup>26</sup> déstabilise le *Globe and Mail*. Quand, en octobre 2005, survient un différend entre le gouvernement du Québec et celui d'Ottawa au sujet du rôle éventuel de la province sur la scène internationale, le gouvernement Charest est en effet associé aux souverainistes, implicitement dans un éditorial, et explicitement dans les chroniques

---

<sup>26</sup> Les principales pièces au dossier de cette vision sont les discours de Jean Charest à Charlottetown en 2004 (« Pour redécouvrir l'esprit fédéral ») et ceux du Ministre des affaires intergouvernementales, B. Pelletier, dans les provinces de l'Ouest en mars de la même année (« L'État de notre fédération : la perspective du Québec » et « Le fédéralisme asymétrique : un objectif à atteindre ») disponibles respectivement sur les sites suivants : <http://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/salle-de-presse/discours/2004/novembre/2004-11-08.shtm> et [http://www.saic.gouv.qc.ca/centre\\_de\\_presse/discours/2004/saic\\_discours\\_2004.htm](http://www.saic.gouv.qc.ca/centre_de_presse/discours/2004/saic_discours_2004.htm). Je remercie G.Laforest de m'avoir fourni ces précisions.

de J. Simpson et de J. Ibbitson. Commençons par l'éditorial. D'entrée de jeu il est dit que toute fédération, même la plus décentralisée, réserve un pouvoir au gouvernement central, celui de représenter le pays à l'étranger. Or voici que cette vérité élémentaire échappe au Québec. Sa ministre des relations internationales soutient qu'avec la mondialisation, des organisations internationales, comme l'Organisation mondiale de la santé ou le Bureau international du travail, prennent des décisions ayant un impact direct sur les intérêts provinciaux – et ce, parfois dans des champs de compétence strictement provinciale; les provinces doivent donc participer aux négociations chaque fois que l'enjeu risque d'avoir un impact sur elles. Selon l'éditorial, il s'agit là d'une recette pour complet désastre diplomatique. S'il est parfaitement logique qu'Ottawa consulte les provinces quand leurs intérêts sont affectés, il est tout aussi logique, et préférable, qu'il présente leurs inquiétudes comme étant les siennes, et qu'il parle donc d'une seule voix. C'est d'ailleurs ce qui se fait déjà<sup>27</sup> et cela marche très bien. Pour l'équipe éditoriale, le gouvernement Charest a sûrement d'autres chats à fouetter que ces réclamations irréflechies. Un cynique pourrait même croire qu'il les fait pour des raisons électoralistes, courtisant les électeurs nationalistes en cassant du sucre sur le dos du gouvernement fédéral – certainement le plus vieux truc provincial, mais aussi le plus maladroit. Mme Gagnon-Tremblay<sup>28</sup> prétend mieux comprendre la véritable nature de la fédération canadienne, ce en quoi elle se trompe royalement, affirme l'éditorial. Le Canada est une famille dont les membres se chamaillent peut-être beaucoup à table, mais quand survient un différend avec les voisins, on sait se tenir les coudes (éditorial 5 octobre). Cette image familiale de la fédération

---

<sup>27</sup> On donne les exemples de l'embargo américain contre le bœuf qui nuisait aux intérêts de l'Alberta et qu'Ottawa a combattu; de la querelle du bois d'œuvre dans laquelle Ottawa a exprimé les inquiétudes de la Colombie-britannique; et des pourparlers du commerce international où Ottawa a défendu l'industrie laitière québécoise (éditorial 5 octobre).

<sup>28</sup> La ministre québécoise des relations internationales.

présente implicitement Ottawa comme l'autorité parentale dont les provinces sont les enfants, et contient virtuellement le paternalisme du gouvernement fédéral<sup>29</sup>.

Le ton choisi par J. Ibbitson pour discuter de ce différend entre Québec et Ottawa est celui de l'ironie. Ah, Québec veut avoir le droit de contredire Ottawa dans les forums internationaux ? Si on le lui accorde, quelle sera la demande suivante ? Le droit de se dissocier d'une déclaration de guerre<sup>30</sup> ? Passé la plaisanterie, le journaliste distingue deux demandes dans la réclamation du gouvernement du Québec, et reconnaît l'une d'elles recevable et légitime. On peut, dit-il, envisager l'élaboration d'un mécanisme formel pour les consultations fédérales-provinciales sur des questions internationales qui concernent directement les provinces, mais seulement à la condition que celles-ci renoncent à tout droit de veto. Quant à la seconde demande, elle forme pour lui le nœud du problème. Québec souhaite représenter ses propres intérêts à l'UNESCO<sup>31</sup>, indépendamment de la position canadienne. Cela est absolument impossible selon Ibbitson : c'est la prérogative exclusive de la feuille d'érable d'être exposée, affichée aux tables des représentants nationaux (Ibbitson 14 octobre). Il paraît clair que l'erreur reprochée au Québec, dans l'éditorial et dans l'article d'Ibbitson, est de confondre les contextes : si les relations internes de la fédération peuvent légitimement être discordantes, les désaccords provinciaux n'ont définitivement aucune place sur le plan international, et doivent s'effacer derrière l'unicité de la voix canadienne. Le message du journal n'a rien d'ambigu : face au monde international, le Québec n'a pas d'existence

---

<sup>29</sup> Cette image concurrence, et détrône, l'image conjugale dans laquelle les deux groupes linguistiques formaient les conjoints, leur union représentant la fédération et leur égalité, une condition au bonheur de ce mariage.

<sup>30</sup> « The right to secede from a declaration of war ? ».

<sup>31</sup> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

réelle, seul le Canada en a une. De plus, l'image internationale du Canada est indivise, et son autorité ne peut être partagée<sup>32</sup>.

Plus tard, dans le courant de la campagne électorale, Simpson assimile lui aussi les libéraux de Charest aux nationalistes québécois. Il note que la stratégie des partisans de Paul Martin consistant à concilier le gouvernement libéral de Charest s'avère contre-productive, ce dernier empochant concessions sur concessions sans jamais en donner le crédit à son grand frère fédéral - lui en demandant même toujours plus. Plus les problèmes du gouvernement Charest s'aggravent, poursuit Simpson, plus les relations avec Ottawa deviennent ombrageuses car pour redorer leur image les libéraux de Charest peaufinent leur crédit nationaliste (Simpson 10 janvier). Ici, c'est plus superficiellement pour des raisons électoralistes que le gouvernement libéral du Québec se confond avec les souverainistes.

Ayant inclus dans ses critiques le gouvernement Charest comme n'étant fédéraliste que du bout des lèvres, ou ne pratiquant pas le bon fédéralisme, un événement est l'occasion de stigmatiser l'Assemblée nationale, que le *Globe and Mail* accuse d'intolérance. L'événement se produit le 26 mai 2005 quand la députée libérale Fatima Houda-Pepin dépose une motion, conjointement avec des députées de l'opposition, contre l'implantation des tribunaux dits islamiques au Québec et au Canada; la motion est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale. L'éditorial se félicite d'abord de ce que

---

<sup>32</sup> Il est tentant de rapprocher cette position de celle de Londres au tournant du 20e siècle qui répondait à ses colonies autonomes, dont le Canada, faisant pression sur lui pour être représentées dans les conseils impériaux, que l'autorité de l'Amirauté britannique ne pouvait en aucun cas être partagée (Voir Lacombe 2002 : 153-182). Dans le contexte canadien actuel, à mesure que le représentant de la Couronne britannique au pays, le Gouverneur général, en vient à symboliser la société canadienne plutôt que la monarchie constitutionnelle, il paraît structurellement logique que le pouvoir fédéral s'arroe, dans le même mouvement, des airs d'absolu (voir Smith 1995). Le parallèle du rapport autoritaire, sinon impérial, de l'Angleterre vis-à-vis ses colonies d'un côté, et du gouvernement fédéral vis-à-vis des provinces canadiennes de l'autre, paraît alors moins farfelu. Mais la présente analyse ne permettant pas d'en faire la démonstration, nous arrêtons ici la discussion.

la déclaration n'ait aucune force légale, trouvant bien suspect l'envoi d'un tel message dans une société qui se veut pluraliste. L'exercice est alors qualifié d'incendiaire car Mme Houda-Pepin a laissé entendre qu'il y avait une conspiration musulmane internationale visant à transformer religieusement le Canada<sup>33</sup>. Or, s'étonne l'éditorial, comme il n'y a même pas de proposition concrète pour l'aménagement d'un tribunal islamique au Québec, il est douteux que cette conspiration soit efficace, si même elle existe. La motion est inutilement alarmiste, et Mme Houda-Pepin se fait complice de la peur. Le journal poursuit son blâme en décrétant qu'aucune législature n'a le droit de pointer du doigt une religion comme étant « extrémiste », ni de décider quelles sont les religions qui peuvent exercer leurs droits fondamentaux. Il rappelle que les catholiques forment dans ce pays le plus important groupe religieux (43% de la population), et qu'ils n'autorisent pas la prêtrise des femmes<sup>34</sup>. Il souhaiterait voir les Canadiens plus attentifs quand il s'agit de limiter l'expression religieuse au nom du droit des femmes. Enfin, l'éditorial s'achève sur un jugement synthétique, avec en prime une finale assassine. Cette déclaration québécoise unanime est inamicale à l'endroit des musulmans, elle manque de réflexion, et de respect pour le pluralisme religieux. Elle est non-canadienne (éditorial 28 mai). La condamnation est sans appel. Que l'Assemblée nationale soit une institution politique québécoise ne suffit pas à faire de sa déclaration, fût-elle unanime, une position canadienne. Pour ce faire, sans doute devrait-elle mieux se conformer à l'orthodoxie fédérale en matière de pluralisme, et sans doute aussi tout ce qui s'en éloigne est suspect. Les vitupérations du *Globe and Mail* contre le mouvement

---

<sup>33</sup> « ... a kind of international Muslim conspiracy at work, targeting Canada for a religious makeover ».

<sup>34</sup> Inutile de préciser que la majorité des catholiques canadiens vivent au Québec. L'éditorial se retient toutefois de glisser, par association successive, dans le sous-entendu diffamatoire qui ferait des Québécois des gens intolérants parce que le rituel catholique applique un traitement inégalitaire des hommes et des femmes, en ne conférant pas l'ordination de celles-ci.

souverainiste se transforment ainsi en semonces contre les Québécois, et ses attaques contre le gouvernement libéral de la province s'accompagnent d'un blâme infamant sur l'Assemblée nationale. Le ton s'est plus que durci, il s'est refermé sur lui-même, c'est-à-dire qu'il exprime une rigidité doctrinaire tendant vers l'autoréférence : les faits paraissent retenus parce qu'ils confirment un jugement préétabli, par exemple celui voulant que les Québécois sont intolérants,<sup>35</sup> ne montrant plus aucune trace de sa proverbiale tolérance à l'égard des aspirations nationalistes québécoises.

Avant de conclure, jetons un œil sur le commentaire de J. Simpson à propos des résultats de l'élection fédérale du 23 janvier 2006, où il exprime sans ambages toute son amertume. Encore une fois, comme ils l'ont fait tout au long de l'histoire du Canada, diagnostique-t-il, les Québécois francophones ont choisi un parti dirigé par un des leurs plutôt qu'un parti dirigé par quelqu'un d'extérieur à la province. Tant que cela ne changera pas, il sera difficile pour un parti ayant un dirigeant anglophone de l'extérieur du Québec de former un gouvernement majoritaire. Plus précisément, prévient-il, tant que la majorité des Québécois jouera à la « refusenik<sup>36</sup> », le pays aura à sa tête des gouvernements minoritaires, sera dominé par une politique du court terme, et par voie de conséquence, connaîtra une instabilité récurrente (Simpson 25 janvier 2006). On voit que les percées du parti conservateur au Québec n'impressionnent pas notre journaliste qui préfère ne retenir dans la réalité complexe des résultats électoraux que ce qui confirme ses idées préconçues, voire ses préjugés.

---

<sup>35</sup> On comparera avec profit la position éditoriale du même journal quelques mois seulement plus tard quand le gouvernement ontarien de D. McGuinty décide de ne pas donner suite au Rapport de M. Boyd qui recommande la mise en place de tribunaux islamiques. Le *Globe*, qui avait appuyé le jugement Boyd, se montre déçu par la décision de Premier ministre ontarien. Mais considérant que McGuinty a surtout été attentif aux nombreuses craintes émises par la population, l'éditorial concède que s'il a fait un mauvais choix, c'est pour les bonnes raisons (éditorial 13 septembre 2005).

<sup>36</sup> Simpson entend par là le refus de voter pour des partis intéressés par la gouverne du Canada, et par extension le refus de s'intéresser au Canada.



## Conclusion

Plusieurs éléments de perception du souverainisme québécois, dégagés ici, avaient déjà été identifiés dans une étude similaire faite pendant la campagne référendaire il y a dix ans. Il en va ainsi du jugement de la cause souverainiste comme étant un projet rétrograde, fondé sur le ressentiment et habité de dérives racistes; de la présentation de ses dirigeants comme étant plus soucieux de leur confort personnel que des idéaux qu'elle incarne; de la conviction que ceux-ci sont prêts à tout pour gagner, y compris à tricher et pervertir les règles démocratiques. Le journal se montre d'ailleurs convaincu que seules la triche et la malhonnêteté peuvent faire gagner cette cause. En 1995, il répétait à satiété que les Québécois ne voulaient pas de la souveraineté, qu'ils l'avaient déjà clairement déclaré en 1980. On aurait pu croire que les résultats serrés de 1995 allaient modifier cette perception, mais on a bien vu qu'il n'en est rien. Au lieu de chercher à faire correspondre cette perception avec un fait empirique, peut-être vaut-il mieux, alors, voir comment elle se rattache à d'autres perceptions ? Ne reconnaissant pratiquement aucune légitimité morale ou politique au souverainisme, il paraît logique que le journal ne conçoive pas que les Québécois puissent être honnêtement tentés par cette option. Le plus loin que peut aller le *Globe* dans cette direction, c'est admettre « la profonde incertitude des Québécois quant à l'éventualité de se séparer complètement du Canada ». Ce qui, on en conviendra, n'est pas s'engager bien loin sur le chemin de la tolérance. Dans l'ensemble et sur le fond, la perception du souverainisme québécois dans le *Globe and Mail* ne semble donc pas avoir beaucoup changé au cours de la dernière décennie.

Sur le plan de la forme, en revanche, le ton s'est nettement durci. Bien que la période couverte pour cette analyse ne corresponde pas à une campagne référendaire, où l'on admettrait plus aisément que la surenchère verbale puisse conduire à des dérapages, les propos tenus dans plusieurs articles et éditoriaux témoignent d'une fermeture certaine des vues, d'une intolérance et d'une impatience indéniables à l'endroit non seulement du mouvement souverainiste, mais aussi – fait nouveau- du parti libéral du Québec, des Québécois en général, et d'une de leurs institutions politiques par excellence, l'Assemblée nationale. Sans nécessairement parler de dérives racistes<sup>37</sup>, il est néanmoins important de souligner que nous ne sommes pas en présence ici d'écarts exceptionnels qu'on aurait montés en épingle, mais bien d'opinions suffisamment récurrentes pour qu'on les dise ancrées et significatives de la posture actuelle du journal vis-à-vis du Québec. Reste à connaître la représentativité du journal lui-même dans la société canadienne. Peut-être le *Globe and Mail* amorce-t-il un virage l'éloignant de la position modérée qui était traditionnellement la sienne, laissant à d'autres les positions centristes plus en accord avec l'opinion publique majoritaire ? À moins que, ce qui paraît plus probable, ce changement de créneau soit symptomatique d'un changement plus général de la société canadienne-anglaise prise globalement ? Il est clair, en tous cas, que le journal ne considère pas le Québec comme une « totalité partielle » au sein du Canada, c'est-à-dire ayant sa cohérence propre et partant, une voix, une orientation, voire une volonté, qui peuvent différer de celles du Canada – sans forcément les contredire. Plus

---

<sup>37</sup> Voir M. Potvin 1999 : 101-132, où elle montre que des événements de l'actualité politique canadienne ont conduit divers journaux anglophones à des dérives racistes à l'endroit des Québécois.

encore, placé devant l'évidence de cette voix, le journal la banalise désormais comme étant insignifiante, quand il ne la condamne pas comme étant « non-canadienne ».

Terminons avec une hypothèse. Si jusqu'ici le fédéralisme canadien a pu remplir, dans son opposition au souverainisme québécois, le rôle structural d'un antinationalisme, ou nationalisme qui ne peut dire son nom, la généralisation et l'extension de la critique du mouvement souverainiste aux Québécois et à leurs représentants politiques indique sans aucun doute un moment fort de construction idéologique du « Rest of Canada ». Que le fédéralisme ait pris avec le temps un visage nationaliste canadien est peut-être à mettre au compte du long règne libéral, ce parti ayant fait de la question de l'unité nationale, et surtout de la lutte contre le souverainisme, un pilier de sa vocation à gouverner le pays<sup>38</sup>. Si tel était le cas, l'élection du gouvernement Harper, même s'il est minoritaire, pourrait changer la donne. Cependant, la décentralisation que professe ce gouvernement devra faire ses preuves, ou plus précisément, devra rendre véritablement caduques les réclamations du mouvement souverainiste, avant d'être endossée et soutenue par un journal comme le *Globe and Mail*. Pour l'heure, celui-ci se cantonne prudemment dans un légalisme strict, sans doute trop heureux de goûter sa récente tranquillité d'esprit, et ne préconise pas, ni n'envisage de solutions proprement politiques. Tout se passe comme si la question du Québec n'était plus partie fondamentalement prenante de la politique canadienne, comme si le « ROC » en faisait son deuil, contribuant par là à dépolitiser le politique.

---

<sup>38</sup> Voir par exemple un texte de M. Ignatieff particulièrement éloquent à ce propos, «Liberal values in the 21st century», qu'on trouve à l'adresse suivante : [http://michaelignatieff.ca/fr/about\\_speeches\\_info.aspx?id=427](http://michaelignatieff.ca/fr/about_speeches_info.aspx?id=427).

### Bibliographie

BLATCHFORD, C., « Help! We need to rise above this muck », *The Globe and Mail*, 28 mai 2005.

- « How Harper made Quebec headway », *The Globe and Mail*, 18 janvier 2006.

- « Martin's silence still resounds », *Globe and Mail*, 20 janvier 2006.

DUMONT, L., *Essais sur l'individualisme, Une perspective anthropologique de l'idéologie moderne*, Paris : Seuil, 1983.

- *Homo Aequalis II, L'idéologie allemande: France-Allemagne et retour*, Paris : Gallimard, 1991.

ÉDITORIAL, « Separate ? Over this ? », *The Globe and Mail*, 30 avril 2005.

- « Quebec's rash censure of Muslim arbitration », *The Globe and Mail*, 28 mai 2005.
- « Separatism's future after Bernard Landry », *Globe and Mail*, 6 juin 2005.
- « How the Bloc came to love Ottawa », *Globe and Mail*, 14 juin 2005.
- « Of common values and the sharia fight », *Globe and Mail*, 13 septembre 2005.
- « Cocaine in the cabinet », *Globe and Mail*, 22 septembre 2005.
- « Suppose that Canada's head of state lived here », *Globe and Mail*, 28 Septembre 2005.
- « Brisons les solitudes », *Globe and Mail*, 29 septembre 2005.

- « Why Canada speaks for Quebec abroad », *The Globe and Mail*, 5 octobre 2005.
- « Quebec within Canada, 10 years after the vote », *Globe and Mail*, 29 octobre 2005.
- « A dismissive sniff », 4 novembre 2005.
- « André Boisclair and the separatist project », *Globe and Mail*, 17 novembre 2005.
- « Ghosts of 1995 », *The Globe and Mail*, 16 janvier 2006.

IBBITSON, J., « Federal election is next battle », *Globe and Mail*, 14 juin 2005.

- « The remarkable new Governor-General », *Globe and Mail*, 28 septembre 2005.
- « Who speaks for Canada ? We all do », *The Globe and Mail*, 14 octobre 2005.
- , *The Globe and Mail*, 16 décembre 2005.

LACOMBE, S., «Le couteau sous la gorge ou la perception du souverainisme québécois dans la presse canadienne-anglaise», dans *Recherches sociographiques*, vol. XXXIX, nos 2-3, mai-décembre 1998, p. 271-290.

- *La rencontre de deux peuples élus. Comparaison de deux ambitions, nationale et impériale, au Canada, 1896-1920*. Québec : Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, 2002.

LAGHI, B., « The new Quebec dynamic », *Globe and Mail*, 22 octobre 2005.

LAXER, J., « More than politics, this is a National crisis », 26 avril 2005.

MARTIN, L., « So cry us a river, Mr. Duceppe », *Globe and Mail*, 5 mai 2005.

- « Prince Charming at the gate », *Globe and Mail*, 26 mai 2005.
  - « A tale of two models : How we remain a European nation », *Globe and Mail*, 2 juin 2005.
  - « In the stampede to the middle, political vision is trampled », *Globe and Mail*, 16 juin 2005.
  - « The new voices of separatism and unity », *Globe and Mail*, 29 septembre 2005.
  - « Hats off to the year of the big scare », *Globe and Mail*, 27 octobre 2005.
- MAUSS, M, *Oeuvres*, 3 tomes, Paris : Minuit, 1969.
- MURPHY, R, « Michaëlle shines by default », *Globe and Mail*, 1<sup>er</sup> octobre 2005.
- « To Hab and Hab not », *The Globe and Mail*, 3 décembre 2005.
- PHILPOT, R., *Le référendum volé*. Montréal : Les Intouchables, 2005.
- POTVIN, M., « Les dérapages racistes à l'égard du Québec au Canada anglais depuis 1995 », dans *Politique et Sociétés*, vol. 18, no 2, 1999 : 101-132.
- ROY, A., « Politique de l'Autre. 1. Surdités », *Liberté*, 230, vol. 39, no 2, avril 1997, p. 4-24.
- SCOWEN, R., « Goodbye, Quebec ? A Quebec politician and civil servant reissues a provocative invitation » dans *Literary Review of Canada*, vol. 14, no 4, mai 2006 : 3-5.
- SÉGUIN, R, « 10 Years after », *Globe and Mail*, 24 octobre 2005.
- SIMPSON, J. « Playing the Canadian federation blame game », *The Globe and Mail*, 15 avril 2005.
- « Warning : These politics can make your skin crawl », *Globe and Mail*, 23 avril 2005.

- « Why Duceppe will take his marbles to Quebec city », *Globe and Mail*, 7 juin 2005.
- « Duceppe sees with clarity why he should stay in Ottawa », *Globe and Mail*, 14 juin 2005.
- « British royalty or the luminous Ms. Jean ? – no contest », *Globe and Mail*, 28 septembre 2005.
- « Why there'll be another referendum in Quebec », *Globe and Mail*, 29 octobre 2005.
- « Can more juice be squeezed from the sponsorship lemon ? », *The Globe and Mail*, 16 novembre.
- « If this Parliament's antics shocked you, brace yourself, *Globe and Mail*, 29 novembre 2005.
- « Why build bridges to Quebec if Quebecers could care less? », *Globe and Mail*, 20 décembre 2005.

SMITH, David, E. *The Invisible Crown. The First Principle of Canadian Government.*

Toronto, Buffalo, London : University of Toronto Press, 1995.

SPECTOR, N., « G-G's actions even more impressive than her words », *Globe and Mail*,

3 octobre 2005.

WENTE, M. « Stalked by Gagliano's vampire », *Globe and Mail*, 28 avril 2005.